



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

MECS LES PEUPLIERS

156 Cours Tolstoï – 69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 04 78 84 56 87

Directeur du Territoire Sud-Est:

Monsieur Gilles GUIGNARD

Directeur du pôle EST :

Monsieur Jean-Christophe BOSC

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI LOPEZ

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Le nombre d'admissions en 2022 a été plus important qu'en 2021, sans correspondre forcément aux places disponibles.

Si le taux d'occupation de la MECS est au maximum de ses capacités, nous amenant à refuser bon nombre de demandes, le point noir reste le seul appartement en « diffus » à VILLEURBANNE CHARPENNES qui reste sur les 4 que nous avions auparavant, qui peine à se remplir depuis le départ du public MNA (1 seul jeune sur 4 places).

En effet, ce dispositif et les moyens qui avaient été pensés en fonction du profil de ces jeunes plus autonomes ayant moins de problèmes de comportement ou de fragilités psychologiques (pas de surveillance de nuit, distance avec la MECS, pas de remplacement lors des congés des 3 salariés...) ne correspond plus aux dossiers qui nous sont proposés aujourd'hui, nous amenant à refuser certains accueils en accord avec les services sociaux qui nous sollicitent.

Suite au départ en 2021 de plusieurs salariés tous diplômés, leur remplacement s'est avéré extrêmement compliqué voire quasi impossible. Sur 5 postes vacants, seulement 2 CDI ont pu être signés, faute de candidature et uniquement lors du dernier trimestre 2022.

Nous avons été obligés, tout au long de l'année, et pour la 1^{ère} fois, à nous résoudre à faire appel à des agences d'intérim qui ont fleuri tout au long de l'année, nous amenant à composer avec des personnes intérimaires pas toujours à la hauteur de nos attentes.

Nous déplorons un déficit de 1176 journées essentiellement liées aux difficultés de mise en œuvre de notre nouveau projet d'accueil d'adolescents en appartement diffus.

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE		ECARTS				REALISE				ACCORDE		ECARTS		
			2021	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	2021	PJ 2022	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	
Janvier	23		994	709	709	884	884	-175	-175	80%	142 092	165,01	116 992	116 992	140 396	140 396	-23 404	-23 404	83%	
Février	25		838	644	1 353	798	1 682	-154	-329	80%	119 792	165,01	106 266	223 259	126 737	267 133	-20 471	-43 875	84%	
Mars	26		933	784	2 137	883	2 565	-99	-428	83%	133 372	165,01	129 368	352 626	140 237	407 370	-10 869	-54 744	87%	
Avril	27		830	733	2 870	855	3 420	-122	-550	84%	118 649	165,01	120 952	473 579	135 790	543 161	-14 838	-69 582	87%	
Mai	25		889	775	3 645	884	4 304	-109	-659	85%	127 083	165,01	127 883	601 461	140 396	683 556	-12 513	-82 095	88%	
Juin	26		843	759	4 404	855	5 159	-96	-755	85%	120 507	165,01	125 243	726 704	135 790	819 347	-10 548	-92 643	89%	
Juillet	26		742	768	5 172	883	6 042	-115	-870	86%	106 069	165,01	126 728	853 432	140 237	959 584	-13 509	-106 152	89%	
Août	26		761	776	5 948	883	6 925	-107	-977	86%	108 785	165,01	128 048	981 479	140 237	1 099 821	-12 189	-118 341	89%	
Septembre	29		780	795	6 743	855	7 780	-60	-1 037	87%	111 501	165,01	131 183	1 112 662	135 790	1 235 611	-4 607	-122 948	90%	
Octobre	27		718	837	7 580	884	8 664	-47	-1 084	87%	165 477	165,01	138 113	1 250 776	140 396	1 376 007	-2 283	-125 231	91%	
Novembre	27		655	810	8 390	855	9 519	-45	-1 129	88%	150 958	127,97	103 656	1 354 432	135 790	1 511 797	-32 134	-157 365	90%	
Décembre	27		664	837	9 227	884	10 403	-47	-1 176	89%	153 032	127,97	107 111	1 461 542	140 396	1 652 193	-33 285	-190 650	88%	

1.2. Personnel

Effectifs au 31/12/22

	Effectifs autorisés	Postes vacances au 31/12/22	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	1.6 ETP		
ADMINISTRATION	0.80 ETP		
EDUCATIF	13 ETP	3 ETP	68
SOIN	0.40 ETP		1
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	5.75 ETP	0.25 ETP	138
Agent de service	0.5 ETP		

Postes vacants au 31/12/22 :

3 postes éducatifs sont vacants en cette fin d'année 2022 et un 0.25 ETP de surveillants de nuit reste à pourvoir.

Mouvements du personnel durant l'année :

L'année 2022 aura été une année très éprouvante tant l'après covid aura révélé un mal être général chez des salariés en quête de sens quelle que soit l'activité professionnelle, dans notre pays ou au-delà de nos frontières. Au sein de notre structure, nous n'aurons pas été épargnés.

Les surveillants de nuit, l'agent technique, et deux équipes éducatives sur les trois ont connus de nombreux remplacements. Pendant quasiment 3 trimestres, aucune candidature ne nous est parvenue pour des postes en CDI. Beaucoup ne souhaitent même pas s'engager sur un CDD long.

A la sortie du diplôme fin juin, nous aurions pu caresser l'espoir de parvenir à recruter au moins un de nos stagiaires ou un remplaçant de passage. Pourtant, ils ne se sont pas tournés vers la protection de l'enfance, alors que pour certains nous avons largement contribué à leur formation durant parfois une année. Le travail en MECS avec ses horaires d'internat, son public fragilisé et en difficulté, des conditions de travail qui se dégradent, des moyens qui diminuent d'année en année, ne motivent plus personne. La revalorisation salariale a eu le mérite de reconnaître l'investissement sans faille des quelques salariés qui ont encore la conviction que leur travail aide leur prochain, mais à quel prix pour ceux qui restent en poste quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

Notre établissement n'a eu d'autre choix que de faire appel à des intérimaires qui pour certains sortent des écoles et donnent invariablement les mêmes arguments pour ne pas s'engager, à savoir : « nous avons besoin de faire le tour des institutions pour vérifier vers laquelle nous souhaiterions éventuellement nous « poser », « nous ne souhaitons pas nous inscrire dans la continuité », nous souhaitons choisir nos interventions (horaires, lieu, période..) et ne plus s'attacher à une structure pour y faire carrière.

Ainsi, ces intervenants de passage, ne s'investissent pas, n'assurent que le minimum « syndical » dans le quotidien des jeunes qu'ils croisent au gré de leurs interventions sans jamais complètement s'impliquer, s'engager dans quoi que ce soit. Nous sommes dans une continuité de service plus que dans un accompagnement éducatif

Les salariés en poste se retrouvent alors à rédiger projets, rapports, notes d'incidents qui se multiplient tant l'insécurité gagne les enfants comme les adultes qui se lassent de voir sans cesse de nouvelles têtes qui ne sont pas forcément formées et compétentes.

La cheffe de service occupe la majeure partie de son temps à la recherche de remplaçants au détriment parfois du travail d'accompagnement des équipes. Ce manque de personnel et ce turn-over incessant a des conséquences au quotidien, touchant tous les postes. Pour autant, les tâches restent les mêmes, sans parler des formations qui se rajoutent pour la gestion des nouveaux logiciels. Il s'ensuit alors une certaine lassitude et un mal être physique et/ou psychique qui peut conduire à des arrêts de travail.

En 2022, 207 CDD supérieurs à 7 jours ont été établis pour pallier aux différentes absences et 207 de moins de 7 jours (contrats sous-traités à l'intérim). Une surveillante de nuit, après plusieurs CDD a accepté un CDI et une surveillante de nuit en arrêt depuis plus d'une année est revenue sur son 0.75etp. Elle n'a pas souhaité augmenter son temps d'intervention. Après avoir obtenu 0.18etp supplémentaire, il reste aujourd'hui un 0.25 etp à pourvoir. Aucune candidature ne s'est présentée et ce temps d'intervention génère énormément de CDD.

64 CDD de plus de 7 jours sont des remplacements éducatifs

L'équipe du groupe 1 a dû être renouvelée dans sa quasi-totalité. Une enseignante a été embauchée en octobre et une salariée non diplômée est en CDD long. Trois postes sont non pourvus fin décembre 2022, ce qui génère un grand nombre de contrat de remplacement et un grand nombre d'intervenant différents.

Une enseignante remplaçante sur le groupe 3 a signé un CDI et un éducateur du groupe 2 a fait le choix de travailler avec le groupe des grands adolescents.

Il a été remplacé par une jeune éducatrice dernièrement diplômée, mais qui a des perspectives de poste de coordinatrice dans son ancien lieu de stage pour février 2023. Nous pourrions difficilement lutter face à cette proposition.

L'agent technique a été arrêté de longs mois. Là encore de nombreux CDD ont été mis en place.

La réorganisation du territoire a vu le départ de la directrice adjointe pour la direction du Pôle SUD du territoire SUD/EST et l'arrivée d'un directeur pour le pôle EST. La cheffe de service se retrouve seule cadre permanent sur la maison d'enfants avec plus de responsabilité au quotidien, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'accompagnement éducatif.

Un salarié a été licencié pour faute grave, ce qui a eu un impact sur le fonctionnement de l'équipe ou il intervenait et sur l'ensemble de la maison.

Une éducatrice en CDD long par choix, n'a pas renouvelé son contrat au profit d'un poste de coordinatrice.

Les différents stagiaires que nous avons accueillis, formés, n'ont pas préféré postuler sur la structure à l'issue de leur formation prétextant un investissement trop important. Seul un stagiaire moniteur éducateur dit vouloir postuler en septembre 2023, à la fin de sa formation.

Enfin, une éducatrice de retour après un congé parental n'est restée que le temps de trouver un poste en journée, compatible avec sa nouvelle vie familiale.

Pour 2022, nous décomptons 484 jours d'arrêts de toutes formes auxquels s'ajoutent 130 jours d'arrêt pour les remplaçants.

Deux congés parentaux viennent également alimenter ce compteur d'absences.

Au-delà de nos difficultés de recrutement, le taux d'absentéisme important cette année, a conduit à de nombreux remplacements pour assurer une continuité éducative. 207 contrats de courtes durées s'ajoutent aux 207 .

Cette surcharge de travail a mobilisé de concert la secrétaire et la cheffe de service qui, non sans difficultés, ont fait face à ces difficultés. Cette inquiétude permanente de ne pas être sûre d'avoir un éducateur en poste pour assurer l'accompagnement des jeunes s'ajoute à une charge mentale déjà bien présente.

Analyse de la pratique

Chaque équipe bénéficie de 7 séances de 2h chacune d'octobre à juin.

Ces temps ont été très importants pour déconstruire construire et reconstruire les équipes éducatives avec les départs et arrivées constants tout au long de cette année 2022.

L'analyse de la pratique a été mise en place cette année pour les maitresses de maison et les surveillants de nuit, La mise en place de ce temps d'échange et de partage pour les surveillantes de nuit et maitresses de maison a répondu à une attente. Pour permettre un partage d'expérience plus riche, il a été décidé de croiser les équipes entre les MECS BALMONT et PEUPLIERS, de mutualiser les moyens au sein du pôle.

La cheffe de service bénéficie de séances de co-développement pour mieux appréhender les changements et mieux transmettre aux équipes les plus-values qui en découlent.

Formation Professionnelle

La formation MAPA a été appréciée par certains salariés évoquant leur capacité à mieux se décaler en cas de conflit.

La formation ESOPPE a eu le mérite de guider les professionnels dans leurs écrits et de transmettre des éléments aux magistrats plus complets.

La formation tuteur de proximité était devenue indispensable dans la mesure où il n'y avait plus de représentant dans notre structure. L'éducatrice qui en a bénéficié s'est depuis bien investie dans sa mission et est force de proposition. Il peut être envisagée qu'elle prenne davantage en charge cet aspect du travail, soulageant ainsi la cheffe de service dans le suivi voire même en amont de l'arrivée d'un stagiaire.

La formation est un outil que l'association privilégie pour augmenter les compétences des salariés. Les formations proposées en interne permettent de rendre plus attractifs les postes au sein de l'association mais permet également une meilleure gestion de la GPEC dans les établissements

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
collective	PROTECTION DE L'ENFANCE 2 éducateurs 2 Services généraux : 6h00	Interne
collective	ODESSAA 1 chef service 1 secrétaire : 3 h	interne
Individuelle	Tuteur proximité 1 éducatrice 2 modules (80H)	Externe (Institut St-Laurent)

Collective	MAPA 9 Educateurs 4 Services Généraux : 14h	Interne
Collective	ESOPPE 8 Educateurs : 28h	Interne

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Dans le cadre de ses orientations stratégiques les établissements et services de la protection de l'enfance d'ACOLEA implantés sur la Métropole ont été structurés en Territoire ; chaque Territoire étant divisé en Pôle.

D'un pôle comprenant 3 MECS et un SAEE, nous sommes passés à un territoire divisé entre 2 pôles : nord est et sud chapoté par le directeur de notre pôle devenu directeur de territoire. Cette nouvelle organisation a eu le mérite de croiser encore davantage les pratiques, créer une solidarité entre service et d'élargir notre champ d'action et de réponses envers notre financeur toujours en quête de lieux d'hébergements qui correspondent aux besoin des jeunes.

Dès le 1^{er} avril, le territoire comprenait 3 MECS, 2 SAEE, un foyer de jeunes filles.

A partir de septembre, le service de prévention est venu se rattacher à notre territoire, enrichissant encore davantage nos réponses en matière de prise en charge.

La difficulté majeure de recrutement d'éducateurs a impacté durablement l'organisation de la MECS d'autant qu'à une exception près, nous ne sommes pas parvenus à faire des CDD même courts, par absence de CV.

La sur-sollicitation d'agences d'intérim a contribué à un certain agacement.

En effet, même si elles correspondent à une demande, puisque beaucoup d'éducateurs optent pour cette nouvelle façon de concevoir leur travail auprès d'un public qui a pourtant besoin de stabilité et d'engagement, force est de constater que devant la carence de candidature, nous avons été contraints de passer par leur service qui au passage sont souvent d'une qualité toute relative. Comment demander à un intérimaire d'assurer un RDV chez un magistrat ou de rédiger un projet quand il n'est que de passage ?

Assurer un quotidien permet à *minima* de continuer d'assurer notre activité mais parfois à quel prix pour ses collègues et la cheffe de service qui doivent palier sans cesse à tous ces manquements de part et d'autres. Pour autant pouvons-nous nous contenter de cela, nous qui jusqu'alors mettions tout en œuvre pour assurer une qualité dans l'accompagnement du public et de bien être pour leurs encadrants.

Inutile de dire que lorsque nous avons pu avoir la chance de croiser un intérimaire qui donnait satisfaction, qui pour autant ne souhaitait pas de CDD et encore moins de CDI mais qui permettait d'assurer, nous avons fait le choix de ne pas nous passer de ses services pour sécuriser le travail de l'équipe et permettre qu'elle reste en place en attendant de pouvoir recruter.

Le licenciement pour faute d'un éducateur spécialisé après 8 mois de présence est venu fortement impacté les équipes et les jeunes et a nécessité un travail important de communication de l'équipe de direction.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Le travail avec nos partenaires a peu à peu repris. Les enfants ont à nouveau pu s'inscrire et reprendre leurs activités dans les différents centres sportifs et culturels avec lesquels nous sommes en partenariat.

L'intervention de l'association AGIR ABCD qui apporte son soutien dans le cadre de l'aide aux devoirs auprès des jeunes depuis plus de 10 ans a pu se remettre en place. Ce temps de partage individuel a ravi les enfants qui profitent de ce moment privilégié au-delà de l'aspect scolaire.

La MECS Les Peupliers participe à une étude commandée par l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance intitulée « Le territoire est-il un vecteur de construction du lien ? une approche socio-géographique des liens en Protection de l'Enfance »

Pour cette étude et dans ce cadre de travail, Chloé Colpé (Docteure en sciences sociales), Fleur Guy (Docteure en géographie sociale) et Sandrine Amarre (Docteure en sciences de l'Education) mènent une étude qui porte sur les lieux

de la vie quotidienne avec des jeunes de l'établissement.

Les jeunes ont participé, et participent encore (puisque l'action n'est pas terminée et se poursuit sur 2023) à un atelier de cartographie en groupe, à une discussion avec la sociologue sur la question du lien et des lieux d'habitation et sur un parcours dans la ville pour établir une cartographie des lieux et liens qui existent pour chacun. Cette étude se fait parallèlement auprès d'une MECS en Haute Loire pour une étude en milieu rural, dans un établissement avec des dispositifs diffus sur la côte d'Opale pour le milieu semi urbain. La MECS Les Peupliers, implantée sur le territoire de Villeurbanne, représente le milieu urbain.

2.3 Expression et participation des usagers

Les projets individuels :

Les projets individuels qui n'avaient pas pu avoir lieu en 2021 sur la période où nous les réalisons (entre septembre et décembre) ont pu se réaliser sur l'année 2022 au cours du mois de janvier et février, néanmoins nous n'avons pas toujours pu mettre en place la phase de bilan final pour réévaluer les objectifs et comprendre pourquoi certains n'avaient pas pu être atteints. Le manque de professionnels pas uniquement sur notre site, les MDM étant elles-mêmes aussi très impactées par les arrêts maladie ou problème de recrutement, explique en partie cette situation.

Les familles également ne sont pas toujours mobilisables ce qui nous amènent à reporter parfois cet évènement important et déterminant dans la vie de l'enfant. L'aspect le plus pénalisant reste le recrutement en berne des salariés depuis septembre 2021 qui empêche de pouvoir tenir les échéances. Sur le groupe 1, il est arrivé qu'il n'y ait qu'une seule titulaire et une remplaçante sur 5 professionnels pour assurer la continuité du service. Cette difficulté dans le recrutement a vivement impacté tous les aspects, les professionnels faisant en sorte que le quotidien soit au minimum assuré. Il est alors compliqué de solliciter sans cesse les mêmes professionnels (écrits divers, projets, rapports...) qui ont pourtant joué le jeu mais non sans un certain épuisement professionnel qu'il soit physique ou psychique. Comment rester un pilier quand on se questionne sur l'avenir de son équipe et que l'on voit passer sans cesse de nouveaux collègues intérimaires qui n'ont pas la capacité à analyser ni à se projeter pour les enfants qu'ils accompagnent ?

Election des délégués de groupe :

Elle a été réalisée sur chacun des groupes à la rentrée de septembre 2022. Les jeunes semblent tous bien investis dans leur mission et font remonter au

directeur leurs attentes et questionnement lors des temps de rencontres organisés de façon régulière ce qui n'avait plus eu lieu en 2021 lors de la crise sanitaire.

Réunions de vie de groupe :

Si les réunions de groupe ont été assurées de manière régulière sur les groupes 2 et 3, la dynamique de groupe sur le groupe 1 liée au manque de titulaire a pu conduire parfois lors des 1ers mois de 2022 à une suspension de certaines d'entre elles. Sur ce groupe 1, les réunions sont faites en petits groupes (petits puis grands) pour préserver un certain espace de parole aux plus jeunes qui sont parfois en souffrance et subissent une attitude souvent peu adaptée de leurs aînés qui les insécurise. Ils ont pu ainsi se déverser et exprimer leur désarroi face à des actes de violence auxquels ils assistent. Les 5 adolescents de ce groupe quant à eux n'investissent pas toujours cet espace de la bonne manière, ce moment peut parfois tourner au fiasco invitant les professionnels à reporter ce temps de parole.

Conseils de vie sociale :

1 seul conseil de vie sociale a pu avoir lieu cette année, avec la directrice adjointe. Le changement de direction en cours d'année n'a pas permis d'en faire davantage. Cependant, nous avons pu assister à la participation de plusieurs familles qui apprécient ces instances participatives où elles ont le sentiment de pouvoir donner un avis qui sera pris en compte. Ils apprécient cette reconnaissance qui leur est témoignée et d'avoir une connaissance plus fine de ce qui se passe pour leur enfant dans l'institution qui les accueille.

Les CVS et les commissions restaurations sont programmées pour l'année 2023.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

La cellule de veille n'a pas pu se tenir en lien avec la mise en place de la nouvelle organisation territoire et des changements de direction. Néanmoins les fiches d'incident ont été traitées et données lieu pour certaines à des décisions de mise en place d'actions de sécurité. Ainsi les quelques intrusions dont l'établissement a été victime ont permis de mettre en place les systèmes de sécurités en place.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	29/12/2017
1 ^{ère} évaluation interne	2014
1 ^{ère} évaluation externe	2014
2 ^{ème} évaluation interne	2020/2021
2 ^{ème} évaluation externe	2025 prévision

La dernière évaluation interne a eu lieu en 2021 ainsi que la réécriture du projet d'établissement. Le livret d'accueil a été réactualisé.

Les personnels sont formés au logiciel ESOPPE qui performe le suivi individuel des jeunes accueillis.

Le déploiement du logiciel NEMO apportera nécessairement une amélioration au niveau des transmissions d'information au sein de chaque groupe et de l'établissement.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	11	5	11	0%
Admissions non réalisées	26	16	36	-28%
Dont refus du service	26	16	0	
Admissions en cours de traitement	0	1	1	
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	37	32	0	

Le départ de certains jeunes, dont 3 en famille, a permis de repenser l'organisation des groupes et de faire certains glissements d'un groupe à l'autre permettant à certains d'entre eux (2) de bénéficier d'un appartement éducatif. Les 2 groupes en MECS étant tout le temps complet, nous avons dû décliner bon nombre demandes d'admission.

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	11,8	11,4	14,1
Pourcentage de filles dans les demandes	32%	36%	

Si les demandes qui sont plus majoritairement pour des garçons, elles restent constantes pour des dossiers de filles, ce qui permet de rééquilibrer les groupes.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	37	100%	21	
Département Rhône	0	0%	0	46
PJJ	0	0%	1	1
Autre Département	0	0%	0	
TOTAL	37		22	

Nous poursuivons notre collaboration avec les services de la Métropole et

service de l'AEMO du secteur EST qui restent nos principaux partenaires. Nous privilégions les demandes émanant des services implantés sur notre territoire Est : Villeurbanne, Vénissieux, St Priest.

Un seul dossier est situé dans le Rhône suite au déménagement d'un parent

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	8	22%	0	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	8	22%	1	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	2	5%	0	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	1	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	1
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	1	3%	1	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	4	11%	1	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	1	3%	4	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	2	13
Territoire MDM Villeurbanne	6	16%	2	33
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	
Territoire hors Métropole et Rhône	1	3%	0	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	4	11%	4	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	4	
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	2	5%	2	
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	
Métropole Méomie	0	0%	0	
TOTAL	37		22	47

Nous sommes majoritairement sollicités par les MDM de notre territoire EST avec lesquels nous avons créé un vrai partenariat de confiance.

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	19	51%	10	46
Placement administratif	11	30%	9	
Placement direct par le juge	7	19%	3	
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	1
Accueil d'urgence	0	0%	0	
Accueil de jour	0	0%	0	
Autre mesure	0	0%	0	
Aucune mesure	0	0%	0	
TOTAL	37		22	47

Quelques demandes de placements administratifs perdurent encore et restent privilégiées par certaines MDM. Le basculement en placement judiciaire est parfois difficile à s'acter malgré des éléments d'inquiétudes observés par les professionnels de la MECS, que les services de l'ASE peinent parfois à entendre.

La majorité des demandes reste des placements judiciaires via l'ASE. En 2022, nous avons accueilli une fratrie de 3 en placement direct (avec mesure d'AEMO) sur les 7 proposés.

La majorité des dossiers qui arrivent sont des jeunes en provenance de leur famille et particulièrement du territoire EST. Quelques-uns ont déjà un parcours en protection de l'enfance. Nous avons accueilli un seul jeune en provenance d'une autre structure d'un autre département dont le projet était un rapprochement familial.

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1
Chez les parents sans SAEE	22	59%	14
Chez les parents avec SAEE	2	5%	2
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	1
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	9	24%	3
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	1
Chez un assistant familial	1	3%	0
En établissement médico-social	0	0%	0
En établissement hospitalier	0	0%	0
En internat scolaire	0	0%	0
En hôtel	0	0%	0
Autre	1	3%	1
Inconnu	0	0%	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	2	5%	0
TOTAL	37		22
TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1
Age pré-scolaire	2	5%	2
Maternelle - Primaire - Collège	16	43%	21
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	5%	2
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	3%	1
SEGPA Collège	3	8%	3
IME - IMPRO	0	0%	0
Lycée - Lycée prof	5	14%	5
Université	0	0%	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0
Apprentissage	1	3%	1
Salarié	0	0%	0
Descolarisation	6	16%	6
Autres	1	3%	1
Cepaj	0	0%	0
En recherche d'emploi	0	0%	0
TOTAL	37		42

Nous sommes majoritairement sollicités pour les accueils de primaires et collégiens, au sein de la MECS. Bien qu’ayant des places disponibles pour les plus de 16 ans, nous sommes beaucoup moins sollicités ce qui explique que nous avons beaucoup moins de lycéens.

3.1.2. Refus d’admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Pas de place	22			
Non adhésion du jeune	0			
Non adhésion de la famille	0			
En limite d’âge à l’admission	0		2	-100%
Maintien d'une mixité de genre	0			
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	4	18		
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0			
Autres	0		34	-100%
TOTAL REFUS D'ADMISSION	26	18	36	

L’essentiel de nos refus reste lié au fait que nous sommes complets sur les places en MECS et appartements éducatifs en interne. Par contre, nous sommes amenés à refuser sur le dispositif de l’appartement éducatif en diffus, les demandes d’admission proposées correspondant à des profils de jeunes en trop grande difficulté psychique, incompatible avec les moyens mis à notre disposition pour les accueillir en toute sécurité.

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0	0	
3 - 6 ans	3	2	2	50%
6 - 10 ans	3	1	6	-50%
10 - 14 ans	1	1	2	-50%
14 - 16 ans	1	1	1	0%
16 - 18 ans	3	0		
18-21 ans	0	0		
TOTAL DES ADMISSIONS	11	5	11	0%

Nous avons dû demander des dérogations pour accueillir deux fratries dont les plus jeunes avaient moins de 5 ans.

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	9,9	9,3	9
Pourcentage de filles dans les admissions	45%	40%	

Le nombre d'admission des filles est en légère progression tout en restant inférieur au nombre de garçon admis.

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	2	18%	2	4
Placement administratif	5	45%	2	1
Placement direct par le juge	4	36%	1	6
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	
Accueil d'urgence	0	0%	0	
Accueil de jour	0	0%	0	
Autre mesure	0	0%	0	
Aucune mesure	0	0%	0	
TOTAL	11		5	11

Nous observons une augmentation des placements directs liée à l'accueil d'une fratrie.

Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	11	100%	5	11
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	11		5	11

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	4	36%	0	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	1	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	2	10
Territoire MDM Villeurbanne	3	27%	2	
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	
Territoire hors Métropole et Rhône	1	9%	0	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	3	27%	0	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	
Métropole Méomie	0	0%	0	1
TOTAL	11		5	11

Les usagers sont issus majoritairement de l'est lyonnais.

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	10	91%	3	11
Chez les parents avec SAEE	1	9%		
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%		
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%		
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%		
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	2	
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		
Chez un assistant familial	0	0%		
En établissement médico-social	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	0	0%		
Inconnu	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%		
TOTAL	11		5	11

Tous les enfants accueillis sont issus de la métropole à l'admission.

Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	8	73%	5	10
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
SEGPA Collège	0	0%		
IME - IMPRO	0	0%		
Lycée - Lycée prof	2	18%		
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		

Apprentissage	0	0%		1
Salarié	0	0%		
Descolarisation	1	9%		
Autres	0	0%		
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	11		5	11

Une seule jeune est arrivée à son admission sans solution scolaire. Le problème n'est plus d'actualité à ce jour.

Accueil d'urgence

ACCUEIL D'URGENCE	N	N-1	N-2
Nombre d'accueils d'urgence	0	0	0
Nombre de jours			
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence			

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Nous observons un bon équilibre quant à la répartition des âges au sein de la structure.

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1
Moins de 3 ans	0	0
3 - 6 ans	4	1
6 - 10 ans	8	9
10 - 14 ans	7	9
14 - 16 ans	6	7
16 - 18 ans	7	6
Plus de 18 ans	1	5
TOTAL	33	37

Nous observons un bon équilibre quant à la répartition des âges au sein de la structure.

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	12,1	13,2	14,1
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	2,5	2,6	2,17
Pourcentage de filles dans les accompagnements	48%	41%	

Léger rajeunissement de l'âge moyen des enfants accueillis à mettre en lien avec l'arrivée de fratries. La durée de placement reste stable.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	20	61%	28	46
Placement administratif	4	12%	1	
Placement direct par le juge	7	21%	1	
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	1	
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	
Accueil d'urgence	0	0%	0	
Accueil de jour	0	0%	0	
Autre mesure	2	6%	6	1
Aucune mesure	0	0%	0	
TOTAL	33		37	47

Au cours du placement certains d'entre eux ont été judiciairisés.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	33	100%	37	47
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
TOTAL	33		37	47

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	1	3%	0	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	6	18%	2	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	1
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	1	3%	2	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	12	36%	14	13
Territoire MDM Villeurbanne	8	24%	12	33
Rhône T1 Beaujolais	0	0%		
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%		
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%		
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%		
Territoire hors Métropole et Rhône	1	3%		
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	3	9%		
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%		
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%		
Métropole Méomie	1	3%	7	
TOTAL	33		37	47

Les dossiers en provenance de Vénissieux sont plus nombreux et s'expliquent par l'accueil de fratrie.

L'ensemble des enfants était scolarisé en fin d'année, une jeune majeure était en attente de formation.

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	
Maternelle - Primaire - Collège	23	70%	17	29
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	6%	2	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	3%	1	1
SEGPA Collège	0	0%	2	
IME - IMPRO	0	0%	0	
Lycée - Lycée prof	6	18%	5	11
Université	0	0%	0	
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%		
Salarié	0	0%		6
Descolarisation	1	3%		
Autres	0	0%	10	
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	33		37	47

L'ensemble des enfants était scolarisé en fin d'année, une jeune majeure était en attente de formation.

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- **Scolarité ou formation**

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un AVS	2	6%	5	5
Nombre d'utilisateurs suivis en commissions éducatives	3	9%	9	9
Nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année	3	9%	3	4
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	7		16	
Nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards scolaires	9	27%	11	4

- 12 jeunes scolarisés en Primaire (2 écoles de secteur)
- 11 jeunes scolarisés au Collège
- 2 jeunes en dispositif ULIS
- 1 jeune en dispositif ITEP
- 6 jeunes scolarisés au Lycée (professionnel et privé)

La scolarité est au cœur de l'accompagnement des jeunes accueillis en MECS et de plus un lieu tiers d'éducation essentiel pour eux.

La collaboration avec le personnel encadrant des collèges et écoles primaires que fréquentent les jeunes accueillis a permis d'anticiper certains comportements qui ont pu être détectés à l'école.

68 % des jeunes sont scolarisés en classe « ordinaires » de la maternelle au collège.

Sur le groupe 1 : 4 jeunes sont scolarisés au collège, 4 en primaire, 1 en maternelle et 1 au lycée.

Sur le groupe 2 : 3 jeunes sont scolarisés au collège, 5 en primaire et 2 en maternelle.

Sur l'année 2022, 3 jeunes ont bénéficié d'une mesure de MDPH.

2 d'entre eux bénéficient actuellement d'une AVS.

Ces 3 jeunes sont ou ont été accueillis en classes ULIS dans leur collège et en inclusion en « classe ordinaire » une partie de leur emploi du temps.

L'un d'eux était pris en charge au sein d'un ITEP et au collège en classe de SEGPA. Les équipes éducatives ont travaillé en lien avec leur référent de classe ULIS et d'ITEP pour accompagner le jeune au mieux dans leur progression scolaire, mais également en terme d'orientation.

Sur 2022 il y a eu 2 ESS. Celles-ci ont pu avoir lieu en présentiel pour les deux jeunes en classe ULIS.

L'élève accueilli au sein du DITEP a été orienté vers un autre lieu de vie en cours d'année scolaire.

La part des enfants accueillis au sein de dispositifs spécialisés n'a pas changé par rapport à l'année précédente puisqu'il n'y a pas eu d'admission de jeune pour qui cela était un besoin.

11% des jeunes accueillis sont scolarisés en lycée ou bien en lycée professionnel. Cela correspond davantage aux jeunes du groupe 3 (studio) qui sont d'un âge supérieur à celui des jeunes accueillis sur les groupe de vie.

Sur le groupe 1, 1 jeune est scolarisée en lycée professionnel

Il n'y a aucun jeune scolarisé au lycée sur le groupe 2.

Les difficultés à entrer en relation avec l'autre, pour certains jeunes, impactent grandement leur scolarité.

Sur le groupe 1, des incidents qui ont eu lieu au sein de leur établissement scolaire ont pu conduire certains collégiens à manquer des heures d'enseignements.

9 jeunes sont concernés par des absences et/ou bien des retards scolaires, soit 29% des jeunes accueillis.

Il a été nécessaire d'aménager certains emplois du temps en accord avec l'établissement, afin de permettre au jeune de reprendre plus sereinement et progressivement une place d'élève.

Concernant les retards, l'ambiance tendue par les actes de violences posés par certains jeunes et le mouvement permanent de professionnels au sein d'une équipe peu stable, a particulièrement impacté de rythme de vie des jeunes et les réveils ont souvent été difficiles.

Déscolarisé :

On ne comptabilise aucun jeune déscolarisé au sein de la structure et des appartements, mise à part une jeune majeure en attente de formation.

Il est à noter que le matin, avant le départ des enfants à l'école, un seul éducateur est présent sur chaque groupe de 10 enfants ce qui ne facilite pas toujours le départ dans de bonnes conditions. Il n'est pas simple en particulier sur le groupe des plus petits d'arriver à les préparer et partir dans les temps.

Pour les appartements éducatifs (groupe 3) pour l'année 2022, on relève :

- 5 jeunes en lycée professionnel
- 1 jeune en IME
- 2 jeunes en lycée général

Parmi ces jeunes 2 ont des orientations MDPH renouvelées ainsi que 2 autres jeunes avec des demandes orientations MDPH en cours

On se réjouit de l'obtention de CAP en juin dernier pour une mineure non accompagnée mais à ce jour son insertion professionnelle est encore suspendue à l'obtention de son droit d'asile. Elle bénéficie d'un accompagnement de la mission locale en attendant.

Hormis un redoublement d'une jeune, lié à des fragilités psychologiques, tous les autres ont réussi leur passage en classe supérieure.

Les jeunes sont libres de l'organisation de leur travail scolaire ; l'équipe reste disponible en cas de besoins pour un soutien. Elle est en lien avec le « pronote » de chaque établissement scolaire qui lui permet de voir au mieux les résultats scolaires du moment et éventuelles absences à reprendre avec les jeunes.

Quelle que soit l'orientation, de nombreux stages sont à effectuer dans l'année et bien utile pour se confronter à la réalité du monde du travail. Les recherches de stages sont aussi l'occasion de travailler le degré d'autonomie de chaque jeune pour ces démarches :

Elaborer une lettre de motivation + un CV, passer un appel téléphonique, démarcher les entreprises.

Certains sont en capacité de les assumer mais en fonction des besoins nous les accompagnons sans pour autant faire à leur place.

Une difficulté cependant concernant les absences ou retards scolaires du matin qui sont en augmentation cette année et fragilise la vie scolaire de nos jeunes. Le manque de présence éducative le matin se fait sentir pour accompagner le lever et le départ à l'école. Les horaires restent à travailler pour palier à ce besoin mais les limites seront vite atteintes en terme de couverture horaire.

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	2	6%	1	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	4	12%	1	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	1	3%	1	
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	0	
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	6	18%	5	3
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	7	21%	3	5
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	11	33%	7	2
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	2	6%	4	2

Le profil des jeunes accueillis est en évolution constante ces dernières années mais nous sommes obligés de constater que des fragilités psychologiques voire psychiatriques touchent de plus en plus nos jeunes adolescents actuels.

La place du soin est de plus en plus importante dans leur parcours de vie et nous devons constamment adapter notre approche éducative à leur besoin.

Certains jeunes demandent une vigilance constante difficilement compatible dans un service en « semi-autonomie », la prise de risque est réelle au quotidien avec des risques de passage à l'acte (scarifications, crise d'angoisse, addictions)

déjà constaté. Pour cette année écoulée, on relève 4 jeunes sur 7 sous traitement en continue. Une jeune fille a bénéficié d'hospitalisation planifié en séquentiel au service pédiatrique de l'hôpital MEDIPOLE à raison d'une semaine par mois. Une autre jeune fille a subi 2 hospitalisations en urgence à l'hôpital du VINATIER.

Pour ce type de prise en charge, nous nous appuyons sur un partenariat de soin extérieur conséquent avec 5 jeunes qui bénéficient de suivi psychologiques sur différents dispositifs : ITTAC, CATTP, CMP, hôpital MEDIPOLE. Ce type de suivi nécessite un accompagnement conséquent de la part de l'équipe éducative, leur « statut » de mineur ne leur permettant pas d'assumer seul tous leurs RDV. L'accompagnement au soin de nos jeunes d'une manière plus globale s'avère très chronophage dans l'emploi du temps de l'équipe qui s'appuie également sur un cabinet médical de proximité avec 2 médecins généralistes qui sont les médecins traitant des jeunes.

En interne, le psychologue de l'établissement propose également un soutien psychologique sous forme d'entretiens. Deux jeunes en ont bénéficié cette année à leurs demandes.

Les comportements auto agressifs sont plus importants et concernent majoritairement les jeunes filles des groupes comme des appartements éducatifs.

Par contre, nous déplorons moins de fugue ; seule une jeune adolescente arrivée en fin d'été qui a eu du mal à s'inscrire dans son placement, a fugué chaque lundi durant les 2 premiers mois puis est arrivée enfin à se poser.

Des enfants entre 4 et 9 ans sont concernés par une sexualité précoce. Si les faits étaient davantage liés à découvrir les parties intimes de l'autre, néanmoins, nous avons fait le nécessaire auprès des différents services compétents (brigade des mineurs, rencontre avec un psychologue, information aux parents et MDM..) afin que la notion d'interdit soit posée.

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1	N-2
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%	4	
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	0	0%	1	
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	2	6%	5	
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	8	26%	4	
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	1	3%	1	
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	20	65%	12	
TOTAL	31		27	

Encore à ce jour, très peu d'enfants bénéficient d'un hébergement à domicile de manière quotidienne. La situation encore trop fragile de leur parent, leur difficulté à poser le cadre, leur problématique personnelle (addiction à l'alcool, punaise de lit...) ne permet pas d'envisager d'accueil en nuitées, mais seulement quelques heures au cours de la journée. Pour les rares jeunes qui bénéficient d'une sortie durant tout le week-end, l'accueil en séquentiel ne peut encore s'envisager.

Par conséquent, il n'est pas rare que les WE soient très chargés à la MECS avec seulement 4 départs en famille sur 20 jeunes.

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers concernés	14			
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0			
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0			

La quasi-totalité des visites médiatisées avec les parents (de manière hebdomadaire) et avec la famille élargie (de manière ponctuelle) ont lieu à la MDM de Vénissieux, de St Priest et depuis peu, au service CAPSO à Bron, fort heureusement bien desservi par les transports en commun.

Cependant, cela mobilise un éducateur pour assurer l'aller-retour avec un temps estimé entre 30 min voire 1 heure selon la circulation, et ce parfois 4 à 6 fois par semaine avec voire 2 trajets dans la même journée.

Ces visites, lorsqu'elles ont lieu en dehors des temps scolaires, empiètent sur le temps éducatif, laissant alors un éducateur seul avec 8 à 9 enfants.

Lorsque ces visites sont organisées sur les temps scolaires (horaires d'ouverture des services de la métropole, disponibilité des familles) cela peut mettre en difficulté le jeune dans ses apprentissages.

Ces visites médiatisées qui viennent se rajouter aux divers rendez-vous (scolarité, santé, loisirs...) obligent l'équipe à réajuster sans cesse le planning en jonglant avec les horaires des professionnels.

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	6	18%	6	
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	5	15%	13	10
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	484		282	314
<i>Dont généralistes</i>	88		83	84
<i>Dont spécialistes</i>	126		69	80
<i>Dont psychologues</i>	270		130	55
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	2	6%	5	27

Cette année, 6 jeunes bénéficient d'une notification MDPH, soit 18% des jeunes accueillis à la MECS.

Cette année, nous comptabilisons 2 hospitalisations. La plupart des crises des jeunes sont contenues par les équipes éducatives, ne faisant pas nécessairement appel au SAMU. Pour autant, cela peut limiter la prise en charge psychologique et/ou psychiatrique du jeune, ne permettant pas toujours un autre regard, celui d'un spécialiste et isolant les équipes dans leurs pratiques. Il est à noter que les conduites alimentaires à risques, les addictions à des substances psychoactives ou encore les hospitalisations ne concernent que le groupe 3. Cela peut en partie s'expliquer par la tranche d'âge de ce groupe, qui accueille des jeunes adolescents, dont les problématiques sont différentes du groupe 1 et du groupe 2. Les enfants voient le médecin généraliste régulièrement, 1 à 7 fois par an. Pour tous, un point est fait une fois par an minimum, les autres RDV concernent principalement des infections virales/bactériennes, des renouvellements d'ordonnance...

Nous pouvons constater que les (pré) adolescentes sont davantage dans une demande de soin que les plus jeunes. De manière générale, nous remarquons que les enfants sont régulièrement en demande de RDV médicaux, qu'il faut réguler quotidiennement, mettant en lumière de réels besoins psychologiques.

Afin de ne pas mobiliser un éducateur ou une surveillante de nuit nous privilégions SOS Médecin, surtout le soir et le week-end.

Cette année, la prise en charge psychologique des enfants a fortement augmenté par rapport à 2021. Aujourd'hui, 43% des enfants bénéficient d'un suivi au CMP, le plus souvent une fois par semaine ou une fois toutes les deux semaines. Certains enfants, au nombre de 8, rencontrent le psychologue de l'institution de manière régulière.

Selon les statistiques, 5 jeunes sont suivis par un psychiatre, soit 15% des jeunes accueillis. L'orientation vers ces professionnels se fait désormais par la plateforme POP (Plateforme d'Orientation Pédopsychiatrique). Le temps d'attente est variable.

Les RDV chez les spécialistes (dentiste, orthophoniste, kiné...) viennent ensuite s'ajouter à leurs journées bien remplies. Chaque équipe tient à jour des fiches santé qui regroupent l'ensemble des RDV médicaux pris ou à prendre. Néanmoins, l'instabilité sur l'équipe du groupe 1 depuis un an rend difficile ces suivis.

Le soin prend une place importante dans le quotidien des enfants et dans l'organisation de l'institution. Nous comptabilisons un à trois RDV médicaux par jour dont nous assurons tous les accompagnements. Ces rendez-vous demandent ainsi une gymnastique et une organisation de taille, à penser et à réajuster en permanence : prévoir des horaires de sortie de classe, prévenir les écoles, prévoir un éducateur pour le trajet, assurer l'accueil des autres enfants à la MECS.... Demandant un aménagement quasi quotidien des horaires de l'équipe la semaine et le weekend.

Nous essayons au maximum de placer ces RDV sur des temps méridiens, mais la plupart empiètent le plus souvent sur des temps scolaires, leur faisant rater au moins une demi-journée par semaine. Force est de constater que les journées des enfants sont rythmées, hachées et fatigantes.

Le travail clinique institutionnel au sein de la MECS :

I. Le travail clinique institutionnel au sein de la MECS

Le/La psychologue est présent sur la MECS deux jours par semaine, le mardi et le jeudi, pour un 0.4 etp. La psychologue titulaire du poste, est en congé parental depuis Septembre 2022. Elle a été remplacée le temps de son absence.

Le/La psychologue participe aux réunions pluri-professionnelles hebdomadaires des 3 groupes, afin d'échanger autour des jeunes. La cheffe de service, l'équipe éducative, le/la psychologue et parfois les maitresses de maison sont présents sur ce temps de réunion.

Ce temps de co-construction vise à élaborer autour de situations qui ont pu interpeller, et ainsi déposer et partager ses ressentis et vécus autour de l'accompagnement du jeune. Le rôle du psychologue est d'accompagner et de nourrir les échanges, les pistes de compréhension sur les jeunes. En effet, un éclairage clinique autour du fonctionnement, de la dynamique et de l'histoire du jeune permet de décaler son regard et son positionnement face à certaines situations complexes qui peuvent mettre le professionnel en difficulté. Le temps hebdomadaire consacré aux réunions pour le/la psychologue est de 5h30. En dehors de ces temps de réunions le/la psychologue peut être sollicité sur des temps informels par les différents professionnels.

Depuis la rentrée 2022, le/la psychologue participe à l'ensemble des projets personnalisés des enfants/adolescents accueillis sur la MECS. Ce temps se fait en présence du jeune, de son ou de ses parents, de l'éducateur référent, de la cheffe de service. La présence du psychologue vise à la fois apporter une analyse dans l'accompagnement global du jeune mais également comme une première mise en lien avec la famille. Cela correspond à la participation à 25 Projets individuels entre Septembre et Décembre 2022.

II. Le travail clinique auprès des enfants et adolescents

Nombre d'enfants/adolescents suivis et rencontrés en entretien sur la MECS de Janvier 2022 à Décembre 2022 :

- Le/La psychologue a rencontré/suivi 17 jeunes pour un total de 124 entretiens sur cette période.

Le/la psychologue donne la possibilité aux jeunes de bénéficier d'un espace individuel de soin ou de rencontres ponctuelles en fonction de la demande et des besoins du jeune. Indépendamment de la pertinence clinique, le temps psychologue sur la MECS, ne permet pas de rencontrer l'ensemble des jeunes ; un certain nombre est suivi sur l'extérieur.

Les enfants et ou adolescents ont pu eux-mêmes être en demande de ces rencontres ou alors elles étaient adressées lors des réunions cliniques où l'équipe éducative exprimait des inquiétudes/interrogations pour un jeune. L'équipe a un rôle important dans le suivi des jeunes avec le/la psychologue, tant dans l'accompagnement du jeune aux entretiens (rappel de l'horaire, accompagnement physique), que dans le sens qu'il peut mettre sur ces rencontres auprès du jeune. Certains entretiens peuvent se faire en présence d'un éducateur afin d'accompagner la parole et de soutenir le jeune lorsque cela avait du sens. Les entretiens ne débouchent pas systématiquement sur la mise en place d'un suivi, ils peuvent être ponctuels, à la demande ou donner lieu à des orientations.

Le/la psychologue peut également faire le lien et accompagner, en fonction de la situation et/ou problématique du jeune, l'orientation et la mise en place d'un suivi extérieur, en dehors de la MECS (suivi pédopsychiatrique, accompagnement pluridisciplinaire, etc.).

15 enfants/adolescents bénéficient d'un suivi sur l'extérieur sur des rythmes différents :

- 11 jeunes sont suivis sur l'ITTAC de Villeurbanne
- 1 jeune est suivi sur le CMP de Monplaisir
- 1 jeune sur le CMP/CATTP d'Arthur Rimbaud
- 1 jeune sur Médipôle
- 1 jeune sur CMPP Bossuet
- 1 jeune sur Unité ADIS

III. Le travail de lien avec les partenaires extérieurs

Le/la psychologue a également un rôle d'interface et d'articulation entre l'intérieur et l'extérieur, entre la MECS et les différents partenaires avec lesquels sont sommes amenés à échanger, soit pour des orientations soit pour des situations communes. Ce travail de mise en lien permet d'établir une continuité dans le suivi et l'accompagnement du jeune afin de lui offrir une prise en charge globale et sur-mesure.

Le principal partenaire de soin avec la MECS les Peupliers est l'ITTAC de Villeurbanne où la majorité des jeunes accueillis y sont suivis par différents professionnels.

Ce travail se fait par le biais de rencontres en présentiel mais également de liens téléphoniques ou d'échanges de mails.

• **Prises En Charge Partagées**

	Année N	N-1	N-2
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	0	1	

Même si les jeunes que nous accueillons sont de plus en plus en situation de grande souffrance, pour autant, nous n'avons fait aucune demande de prise en charge partagée car le travail avec les partenaires (MDM, CMP et AEMO) ont été jusqu'à présent suffisamment soutenant.

- *Accueils relais et séjours de vacances (pour l'accueil familial)*

Nombre de relais sollicités par l'établissement durant l'année et nombre d'enfants concernés :

- En interne : 1 jeune en séjour de mise à distance à la MECS de BALMONT
- En externe : 3 jeunes particulièrement fragiles dont 2 ont des mesures MDPH pour lesquels nous avons dû solliciter des familles d'accueil relais.

Au cours de cette année 2022, nous avons travaillé exclusivement en collaboration avec les associations « Aven » et « vacances au grand air » avec qui nous sommes en partenariat depuis quelques années, ainsi que « le Martouret » dans la Drôme.

Nous comptabilisons un départ de 18 jeunes dont 4 fratries pour la période estivale.

A ce titre et dans le cadre de la mise en veille de la maison des Peupliers en Juillet 2022, les enfants ont bénéficié de séjour et ont été répartis par fratrie et ou individuellement dans des familles d'accueil.

Pour la période des vacances d'octobre et de Noël, seuls quelques enfants ont pu partir en famille d'accueil une semaine, en tenant compte du budget annuel alloué. Il est certain que davantage d'enfants auraient besoin de pouvoir souffler en quittant la collectivité lors des vacances intermédiaires ce qui est malheureusement impossible au regard des budgets alloués.

Une fratrie n'ayant pu bénéficier d'une place au sein d'une famille a quand même été pris en charge et pu partir en colonie. Il est vrai que depuis la crise sanitaire, nous privilégions les accueils en famille afin de ne pas nous retrouver en difficulté en cas de risque sanitaire.

Ces séjours permettent aux jeunes de rompre avec le quotidien, la collectivité pour les aider à se ressourcer en dehors de la ville.

Les fiches de présentation fournies par les familles en amont des départs en vacances, sont des outils donnant lieu aux enfants à pouvoir se représenter l'endroit où ils vont séjourner.

Nous organisons conjointement ces temps de vacances en prenant compte des paramètres liés à la continuité de service pour permettre aux enfants de maintenir le lien avec leurs parents durant cette période.

A savoir la mise en place des appels médiatisés assurés par les familles d'accueil ainsi que les planifications des visites médiatisées au sein des services de l'aide sociale à l'enfance.

Une difficulté qui a pu se faire ressentir au sein des familles d'accueil qui n'ont pas les moyens techniques pour assurer ces allers/retours en fonction des lieux où elles se situent. Parfois à plus d'une heure de route de Lyon cela complexifie la prise en charge.

Les familles expriment des contraintes multiples dans la réalisation des trajets.

En effet, elles accueillent parallèlement d'autres enfants n'ayant ainsi pas les moyens de se détacher entre autre pour effectuer ce type d'accompagnement.

Parallèlement, ces difficultés, peuvent générer mécontentement, incompréhension de la part des familles d'enfants placés qui peuvent se retrouver à ne pas voir leurs enfants au cours d'une période donnée.

Au cours de cette mise en veille, une continuité de service est maintenue par un éducateur d'astreinte qui effectue tout au long de cette période des appels réguliers aux familles, prenant des nouvelles pour s'assurer du bon déroulement du séjour. Il assure certains transports, voire peut être amené à trouver une solution intermédiaire en cas de difficultés au sein de la famille d'accueil.

A l'issue des vacances, l'équipe éducative reçoit un compte rendu rédigé par la famille d'accueil sur le séjour passé apportant un avis favorable ou non pour un éventuel futur séjour.

Il est constaté que ce partenariat est devenu au fil des années, une ressource externe importante qui permet aux enfants de l'investir pleinement.

Sur le plan éducatif, cela permet d'éprouver, d'expérimenter un environnement familial stable et sécurisant.

Les enfants apprécient particulièrement ces moments hors des murs institutionnels.

Ce sont des expériences vécues comme une vraie bouffée d'air frais pour ces jeunes qui pour la plupart ne bénéficient pas de retour au sein de leur famille.

Les équipes éducatives sont de fait sollicitées par ces derniers afin de pouvoir y retourner sur les périodes de vacances scolaires.

Néanmoins, nous regrettons à ce jour que les moyens alloués ne soient pas suffisants pour permettre aux enfants de partir plus souvent contribuant ainsi à un mieux-être et un équilibre psychologique.

Mieux être ayant inévitablement une répercussion parfois à moyen long terme dans leur développement personnel. Il est souvent question dans ces situations de prioriser les enfants ne pouvant rentrer chez eux pour leur donner la possibilité de vivre ces temps sur l'extérieur.

Evaluation annuelle des projets personnalisés

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	1	0	2
Quelques critères minoritaires satisfaits	2	3	10
Critères globalement satisfaits	6	3	14
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	0	6	2
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	0	0	0
TOTAL	9	12	28

Le bilan est plutôt positif, les objectifs fixés dès le dernier trimestre 2021 lors du projet de l'enfant, ont de manière globale été atteints. Si la présence des parents n'était pas requise en 2021 compte tenu des restrictions d'accueil liées à l'épidémie, ils ont répondu massivement présents lors des rencontres effectuées en 2022. Nous avons repris une formule nécessaire à la préparation des projets en 2021 alors que nous ne pouvions pas accueillir les familles, à savoir avoir un échange téléphonique par l'éducateur référent en amont du rendez-vous. Cela rend plus confortable la rencontre, les parents ayant pu s'y préparer. A quelques exceptions près, indépendantes de notre volonté, souvent liées à l'absence de professionnels permanents, les projets ont pu se dérouler. Nous les avons ainsi reportés dans le temps lorsque la situation a été moins tendue.

3.3 Usagers sortis

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	6	13	16

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	0		0	0
4 à 12 mois	0		0	0
1 à 3 ans	4		12	0
Plus de 3 ans	2		1	16
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	3,43		2,31	2,18

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	4	67%	4	8
Fin de mesure - Majorité	0	0%	6	7
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0	
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	1	17%	2	1
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	
Déménagement et autres	1	17%	0	
TOTAL	6		12	16

3.3.3. Orientation à la sortie

Les orientations ont été travaillées suffisamment en amont avec les travailleurs sociaux des différentes MDM et AEMO pour permettre un départ dans de bonnes conditions et une orientation pour un jeune en grande difficulté depuis plusieurs années, adaptée à sa problématique.

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAE	0	0%	0	8
Chez les parents avec SAE	0	0%	1	
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	3	
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%		7
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%		
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	17%	2	1
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%		
En établissement pénitentiaire	0	0%		
Chez un assistant familial	1	17%		
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
En internat scolaire	0	0%		
En hôtel	0	0%		
Autre	1	17%	7	
Inconnu	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%		
TOTAL	3		13	16

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	
Maternelle - Primaire - Collège	23	383%	3	5
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	17%		
SEGPA Collège	0	0%		
IME - IMPRO	2	33%		
Lycée - Lycée prof	6	100%	2	5
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%		6
Salarié	0	0%		
Descolarisation	0	0%		
Autres	0	0%	7	
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	1	17%		
TOTAL	33		13	16

4. Locaux et moyens matériels

Une année marquée par des travaux de rafraîchissement des bureaux du directeur et de la cheffe de service et notre dernière tranche de travaux d'accessibilité (comme la mise en place d'un portail automatique fin décembre 2022 et l'installation d'un visiophone à l'entrée de l'établissement permettant une sécurité renforcée en 2023).

Des travaux d'embellissement au rez-de-chaussée sont également prévus en 2023.

Les véhicules sont entretenus par un prestataire et sont renouvelés conformément au plan d'investissement. Il en est de même pour le matériel informatique et le mobilier.

5. Perspectives 2023

L'année 2023 est l'année de la mise en place de l'annualisation. Un travail de planification, un temps de réflexion sur la réorganisation des horaires sera la priorité de nos agendas du premier trimestre 2023.

Le logiciel octime sera utilisé pour la gestion de cette annualisation. Ce changement vient impacter le fonctionnement actuel et nécessitera un échange et des explications de fonctionnement avec les salariés.

Le déploiement du logiciel NEMO apportera une meilleure transmission des informations et permettra aux salariés de rencontrer leurs collègues du pôle et du territoire lors des formations.

La recherche d'appartements à proximité de la MECS permettant un accompagnement de qualité et sécuritaire pour 5 adolescents conformément à notre projet d'établissement.